

VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 09 FÉVRIER 2023

Nombre de Conseillers en exercice :	35
Nombre de votants:	35
Nombre de présents :	28
Convocations :	03 FÉVRIER 2023

Etaient présents : Mme Luce PANE, Maire, M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENO, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, Mme Edwige PANNIER, M. Gérard GUILLOPE, Mme Adeline POLLET, M. Hervé DEMORGNY, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, Adjoints, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, Mme Mathilde LESAGE, Mme Evelyne DENOYELLE, M. M. Mohamed DERGHAM, M. Luc LESIEUR, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DANIEL, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Clément THÉODORE, M. Loïc CAPPE, M. Jean-Baptiste BARDET, M. Alexis VERNIER, Mme Sylvie FAURE, M. Stéphane DELAHAYE, M. Jean EASTABROOK, Conseillers municipaux.

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- M. Christophe DELAMARE	Pouvoir à M. Alexis RAGACHE
- M. Stéphane BORD	Pouvoir à M. Pierre CAREL
- Mme Clarisse KIRCH	Pouvoir à Mme. Eve COGNETTA
- M. Pierre-Arnaud PRIEUR	Pouvoir à M. Gérard GUILLOPÉ
- Mme Julie GODICHAUD	Pouvoir à M. Jean-Baptiste BARDET
- Mme Camille FERET	Pouvoir à Alexis VERNIER
- Mme Lisa MADELEINE	Pouvoir à Laurence RENO

--ooOoo--

Madame Adeline DANIEL remplit les fonctions de Secrétaire.

Objet : Demande de cession par l'EPFN au profit de Logeo Seine de l'ensemble foncier dit du Débouché Raspail et participation financière

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que :

- L'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN) a acquis sur plusieurs années pour le compte de la Ville les parcelles cadastrées section XK n^{os} 25, 26, 28, 269, 271, 392 et 393, ensemble constituant une réserve foncière dite du Débouché Raspail,
- L'acquisition de cet ensemble foncier a fait l'objet d'une mise en concurrence d'opérateurs pour laquelle trois offres ont été reçues,
- Le projet porté par Logeo Seine consiste en la création de 15 logements en Bail Réel Solidaire et de 8 logements locatifs sociaux, avec une proposition financière d'acquisition à 494 400 €, il est le plus intéressant tant dans la qualité du projet que financièrement,
- L'ensemble des acquisitions foncières portées par l'EPFN s'élève à 1 111 552,23 €
- Le dispositif d'abaissement de charges foncières de l'EPFN permettant une subvention totale de 299 530 € pour l'opération, dont le financement serait réparti entre les partenaires comme suit :
 - EPFN : 30%
 - Région Normandie : 30%
 - Métropole Rouen Normandie : 40%
- Le déficit foncier résiduel de 317 622,23 € est à la charge de la Ville de Sotteville-lès-Rouen,

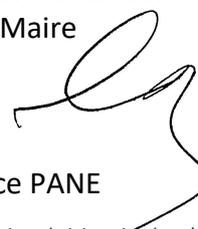
Il est proposé au Conseil Municipal :

- De financer à hauteur de 317 622,23 € le foncier de l'opération,
- D'autoriser Madame la Maire à signer la convention d'application afférente à l'opération,
- D'inscrire cette somme en subvention d'investissement (D204),
- De demander à l'Établissement Public Foncier de Normandie de céder au profit de Logeo Seine les biens cadastrés section XK n^{os} 25, 26, 28, 269, 271, 392 et 393 moyennant le prix de cession de 494 400 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 28 voix pour, 6 abstentions et 1 voix contre, en décide ainsi.

La délibération n°2023-32 est adoptée.

Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
La Maire



Luce PANE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20230209-2023-32-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2023

Affichage : 21/02/2023